Zeitschrift: Heimatschutz = Patrimoine

Herausgeber: Schweizer Heimatschutz

Band: 86 (1991)

Heft: 1

Artikel: Opération exemplaire : le parc floraire à Genève

Autor: Baertschi, Pierre

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-175481

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 03.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Au parc Floraire, nature et culture s'unissent harmonieusement (photo Baertschi). Im Parc Floraire sind Natur und Kultur harmonisch vereinigt.

Le parc floraire à Genève

ération exemplaire

par Pierre Baertschi, chef du service des monuments et des sites du canton de Genève

Concevoir le projet d'un parc public n'est pas un événement fréquent. Une telle opération, à valeur exemplaire, a pourtant été entreprise dès le mois de décembre 1984 par la commune genevoise de Chêne-Bourg. A l'origine de cette initiative se trouve un concours de circonstances un peu particulier.

Une famille de botanistes genevois réputés, les Correvon, possédait un jardin alpin sur une parcelle avec de nombreuses variétés de plantes. Cette propriété jouxtait le parc de la mairie de Chêne-Bourg. Dans le cadre d'une succession, l'idée surgit que la commune acquière la parcelle Correvon et qu'un parc soit créé à cet emplacement. Ainsi, un concours d'architecture est lancé à fin décembre 1984. Trentetrois projets seront rendus et le jury octroie en 1985 un premier prix, décerné à un groupe de jeunes architectes. Ces derniers ont tous entre 25 et 30 ans et ils seront chargés, à partir du mois d'avril 1988, des travaux d'exécution de leur projet. Ainsi, Philippe Vasey, Claude Ciani et Dominique Zanghi achèveront l'aménagement du parc à la fin de l'automne 1989.

Le projet

Sur un terrain en pente, compris entre l'avenue Petit-Senn et la route Blanche - une voie à très fort trafic - le projet prévoit non seulement divers aménagements, mais également la mise en place d'un parcours. Ce dernier devrait, notamment par la construction d'une passerelle - non encore réalisée à ce jour - relier le centre sportif de Sous-Moulin à la mairie ainsi qu'à la route de Genève. Tel un trait d'union, un parcours d'eau traverse le parc de part en part, avec à l'une de ses extrêmités une grotte et à l'autre un pavillon en briques avec une pergola. Le jardin alpin est bien entendu maintenu à son emplacement antérieur et il s'inscrit dans l'un des cheminements suggérés aux visiteurs.

Sur le haut de la parcelle, outre la mairie, deux bâtiments, le chalet Correvon et sa dépendance, sont conservés. Ce pavillon sera transformé en salle de société pouvant être mise à disposition de groupes intéressés. Au sud de la parcelle, les trois architectes réaménageront le toit du dépôt de la voirie existante. Un labyrinthe sera créé au voisinage immédiat d'un mur coupe-bruit construit pour former écran avec la route Blanche.

Architecture contemporaine

La conception architecturale des interventions nouvelles est résolument contemporaine. Les matériaux utilisés sont des plots et des briques, du béton, de la pierre et du métal principalement. En utilisant largement des matériaux bruts, les architectes ont voulu marquer un type d'expression qui donne une certaine unité à un ensemble au demeurant plutôt composite. Ainsi les créations nouvelles s'insèrent dans une dominante de végétation propre à un parc et en contact avec la nature. En fait, le bassin, la pergola et les pavillons ne font que suggérer des lieux de parcours, de halte ainsi que des points de vue. Ceci dans la recherche d'une symbiose entre aménagement et végétation. Le jardin alpin, les arbres et les surfaces gazonnées donnent bien sûr une note dominante à ces aménagements qui sont ceux d'un parc. La grotte - à l'intérieur de laquelle on voit s'écouler un rideau d'eau -, une cascade et un petit édicule-mausolée signalant l'emplacement où l'eau disparaît, constituent entre autres des lieux à vocation plus poétique. Il convient de relever que le bassin principal, initialement destiné à fonctionner également comme pataugeoire pour les enfants, a fait l'objet d'une décoration inspirée par les écoliers de Chêne-Bourg. Ces derniers ont en effet dessiné des fleurs et des poissons dont les motifs ont été repris pour réaliser les carreaux en faïence du bassin. Le souci apporté dans la réalisation de l'ensemble du projet a conduit à étudier dans le détail des éléments tels que barrières, candélabres et autres attributs mobiliers.

Le promeneur qui se rend pour la première fois dans ce parc sera effectivement surpris par la diversité et en même temps la forte unité du lieu. Nul doute que la conception architecturale qui a inspiré le projet ne soit à l'origine de cette qualité première d'un parc qui possède aujourd'hui une forte identité. La conception d'un tel lieu ne consiste pas en effet simplement à répertorier un catalogue d'espèces végétales et de plantes, puis à les disposer au gré d'une fantaisie inspirée par le goût du jour. Au contraire, une démarche architecturale visant à mettre en valeur les caractéristiques d'un lieu, à tirer parti d'éléments tels que la pente, les dégagements, le voisinage immédiat, etc., permettra seule d'obtenir une conception de qualité.

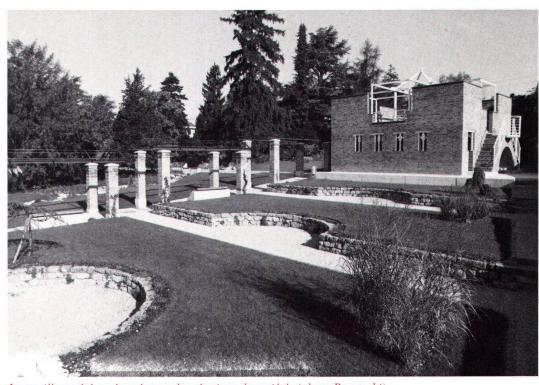
Génie d'un lieu

Les auteurs du projet du parc Floraire ont parfaitement compris cette réalité. Leur intervention reste discrète et participe d'une composition globale. Pas question d'imposer des structures métalliques ou en béton compliquées. L'architecture suggère des fonctions telles que le repos, la promenade, la réflexion, la contemplation et aussi l'interrogation sur soi-même... Elle est comme une invite à la promenade et à la découverte du lieu. Aucun parcours fléché, aucune symétrie excessive, pas d'éléments «kitsch» ou faussement pittoresques ne viennent troubler l'ordonnance simple et cohérente du lieu.

Il n'est pas excessif de parler ici d'une poétique de l'architecture propre à mettre en valeur les éléments végétaux constituants du parc. A la différence des jardins à l'anglaise, évocateurs du romantisme, ou des jardins à la française, qui portent la marque d'une nature entretenue et dominée, la conception d'un parc contemporain peut simplement allier le respect d'un site et de la nature avec des fonctions qui aujourd'hui font cruellement défaut dans la grisaille des ensembles bâtis contemporains.

Question de bonne volonté

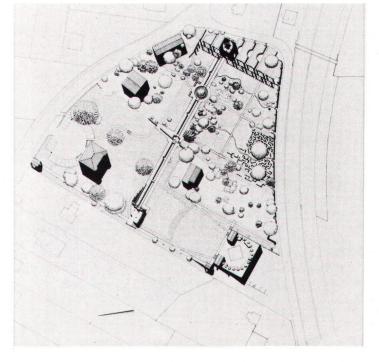
On ne peut que regretter que de tels aménagements contemporains demeurent actuellement si peu fréquents dans nos villes. En effet, on consta-



Le pavillon a été aménagé pour des réunions de sociétés (photo Baertschi). Der Pavillon wurde für Vereinszwecke nutzbar gemacht.

te généralement que ceux-ci sont confiés par les municipalités à des mandataires architectes - ou spécialisés dans le paysagisme - dont les conceptions manquent malheureusement de souffle créateur. Les concours sont rares. Le plus souvent, ce sont du reste les services chargés des travaux d'entretien courant qui euxmêmes procèdent à ces aménagements. Ils se limitent fréquemment à déplacer des végétaux et à choisir des élé-

ments de composition standardisés pour les revêtements de sol et le mobilier urbain, ceci directement dans les catalogues des marchands de matériaux de construction. Au demeurant, il s'avère que le fait de disposer une composition végétale et bâtie dans un parc n'est pas une opération aussi anodine que d'aucuns pourraient le penser. La démonstration de l'aménagement du parc Floraire est à cet égard éloquente et apporte la preuve qu'une municipalité peut concevoir un projet de qualité si elle en a la volonté.

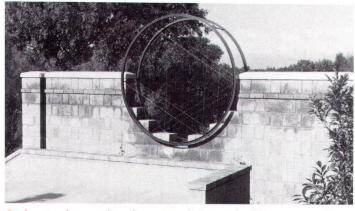


Vue d'ensemble du parc Floraire, avec le jardin alpin qui v est intégré (photo Baertschi). Gesamtüberblick des Parc Floraire mit dem integrierten alpinen Garten.









De haut en bas: un lieu de contemplation et de délassement qui offre nombre de charmants points de vue (photo Baertschi). Von oben bis unten: Ein Ort der Beschaulichkeit und Erholung, der zahlreiche reizvolle Ausblicke bietet.

Der Parc Floraire in Genf

Mustergültige Aktion

von Pierre Baertschi, Denkmalpfleger des Kantons Genf (Zusammenfassung)

Öffentliche Parks anzulegen, ist kein alltägliches Ereignis. Eine solch exemplarische Aufgabe ist indessen seit dem Dezember 1984 durch die Genfer Gemeinde Chêne-Bourg angepackt wor-

Die bekannte Genfer Botaniker-Familie Correvon besass neben dem Gemeindehauspark von Chêne-Bourg einen alpinen Garten mit zahlreichen Pflanzenarten. Im Rahmen eines Erbschaftsverfahrens kam dann die Idee auf. diese Anlage durch die Gemeinde zu erwerben und daraus einen Park zu schaffen. In der Folge wurde ein Architekturwettbewerb ausgeschrieben, zu dem 33 Arbeiten eingereicht wurden. Den ersten Preis gewann eine kleine Gruppe junger Architekten, die ab April 1988 die Ausführungsarbeiten aufnahm.

Auf dem abfallenden Gelände zwischen der Avenue du Petit-Senn und der stark befahrenen Route Blanche sah ihr Projekt nicht nur verschiedene Baumassnahmen, sondern auch einen Rundgang vor, in dessen Mittelpunkt ein Wasserlauf, ein Steg, eine Grotte und ein Pavillon stehen und in welchen der alpine Garten integriert werden sollte. Zudem wollte man auf dem Scheitelpunkt der Parzelle die vorhandenen Gebäulichkeiten erhalten, den Pavillon für Vereinszwecke nutzbar machen und im Südteil der Anlage unter anderem ein Labyrinth errichten. Dabei wurden die Neubauten in rundwegs zeitgenössischem Stil und Material gehalten und zwischen diesen und der Vegetation eine Symbiose angestrebt. Der Schmuck des Hauptbeckens bei der Wassergrotte geht zurück auf Ideen einheimischer Schulkinder, und auch sonst hat man den einzelnen Elementen (Kandelaber, Mobiliar) grosse Beachtung geschenkt. So wird heute der erstmalige Besucher dieses Parks nicht nur über dessen Vielfalt, sondern zugleich über dessen Geschlossenheit überrascht - eine qualitätsvolle Anlage, die eine starke Identität schafft und die sich nicht damit begnügt, nach dem Geschmack der Zeit einfach eine Pflanzensammlung zu zeigen, sondern die die Umgebung in ihr Konzept einbezieht.

Die Gestalter des Floraire-Parks haben es verstanden, ihre Eingriffe diskret zu halten und auf eine Gesamtidee auszurichten. Diese wird bestimmt von den Funktionen «Erholung», «Spazieren», «Beschaulichkeit», «Selbstbetrachtung» und lädt ohne irgendwelche Exzesse «Kitsch» zum Entdecken des schlichten Ortes ein. Es ist nicht übertrieben, hier von einer poetischen Architektur zu sprechen, welche die gegebenen pflanzlichen Elemente des Parks ins rechte Licht setzt. Man kann nur bedauern, dass solche zeitgenössischen Realisierungen heute in unsern Städten so selten sind. Denn meistens werden derlei Aufgaben Landschaftsspezialisten oder eigenen Ämtern anvertraut, deren Konzepten der schöpferische Geist oft abgeht und die sich darauf beschränken, Pflanzen zu versetzen und Parkanlagen mit Normelementen zu möblieren. Der Parc Floraire zeigt, dass es anders auch geht, sofern es eine Gemeinde wirklich will.